



LES CHRONIQUES DE *Leyr*

— Bulletin municipal de la commune de Leyr —



VIE MUNICIPALE

Présentation
de la municipalité.



VIE LOCALE

Associations,
écoles, initiatives...



CADRE DE VIE

Agir aujourd'hui
pour demain



ÉVÉNEMENTS

Rendez-vous
à ne pas manquer

*Un village,
une histoire,
un avenir ensemble*



BULLETIN

N°1

JUIN 2026

1er semestre

VOTRE MAIRE ET VOS ÉLUS,

Ensemble pour Leyr



Chères Leyroises, chers Leyrois,

C'est avec plaisir que nous vous présentons cette nouvelle édition du bulletin municipal de notre commune de Leyr.

Avec l'ensemble du Conseil municipal, nous avons à cœur de faire vivre notre village dans un esprit de proximité, d'écoute et de transparence. Notre engagement est simple : être présents pour les habitants, attentifs aux besoins du quotidien et disponibles pour échanger avec chacun. Leyr est un village où la convivialité, l'entraide et le respect sont des valeurs essentielles. Nous souhaitons préserver cet esprit tout en accompagnant les projets et les évolutions nécessaires au bien-être de tous.

Le Conseil municipal travaille dans une démarche constructive. Chaque décision prise vise à améliorer la qualité de vie des habitants, à entretenir notre patrimoine communal et à préparer l'avenir de notre commune avec sérieux et responsabilité. Nous savons que les attentes sont nombreuses et parfois différentes selon les situations de chacun. C'est pourquoi nous souhaitons maintenir un dialogue permanent avec les habitants, en restant accessibles et à l'écoute de vos remarques, idées et suggestions.

Ce bulletin municipal a pour objectif de vous informer sur la vie communale, les projets en cours, les actions menées ainsi que les événements qui rythment la vie de Leyr.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui participent à la dynamique de notre village : les bénévoles, les entreprises, les associations, les agents communaux, les élus et bien sûr l'ensemble des habitants.

Continuons ensemble à faire de Leyr un village accueillant, vivant et solidaire.

Bien à vous.

Mr le Maire, Franck Bridard et les conseillers municipaux.



UNE VIE D'ENGAGEMENT

au service de la collectivité

C'est avec une profonde émotion que le conseil municipal souhaite rendre hommage à M. Dominique PREVALET, figure appréciée et bien connue de nombreux habitants.

À travers ces quelques lignes, nous voulons saluer son parcours, son engagement et le souvenir sincère qu'il laisse auprès de celles et ceux qui l'ont côtoyé au fil des années.



M. Dominique PREVALET

Afin d'évoquer son parcours et de rappeler la personne qu'il était, nous avons souhaité partager le témoignage de M. BARROYER Noël.

À travers ces quelques mots empreints de sincérité et de respect, c'est tout un souvenir et une présence qui continuent de vivre au sein de notre village.

“

Dominique PREVALET nous a quittés le 27 février 2026.

Jurassien d'origine, Dominique y a vécu toute sa jeunesse. Après des études de comptabilité, il entre à la Poste comme facteur au bureau de Paris XVIII. Après son mariage avec Marie-Pierre BRICE, originaire de Bouxières aux Chênes, ils emménagent à Leyr en 1987. Il est affecté au bureau de poste de St Max.

Homme de convictions et épris de justice, il multipliera les engagements militants dans plusieurs mouvements. En 1988, il participera à la création du premier syndicat Sud (Solidaire, Unitaire, Démocratique) de province.

Puis il se consacra à Leyr, notre village. Être militant, c'est chercher par l'action à faire triompher ses idées, ses opinions ; être militant c'est défendre activement des personnes ou des causes. Et les causes se multiplièrent.

Ce fut d'abord la création de Leyr Vert, pour défendre les intérêts des petits propriétaires et notre environnement. Puis la création d'Amezule et Seille à partir d'une réunion publique qui avait rassemblé près de 200 personnes pour s'opposer à un projet de construction d'une autoroute de doublement de l'A31, une balafre qui aurait porté un grave préjudice sonore et visuel à Leyr et aux villages de notre belle vallée de la Seille.

Puis ce fut son engagement municipal qui le conduisit à revêtir l'écharpe de premier magistrat de 2001 à 2008. Enfin en décembre 2014, ce fut la lutte pour le maintien de notre bureau de poste et la mémorable occupation du bureau et son médiatique réveillon de nouvel an, autour d'un nouveau collectif de défense du service public.

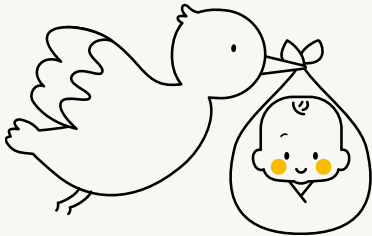
Toujours prêt à donner un coup de main, à rendre un service. Cette générosité humaine et matérielle trouve sa source naturelle dans la générosité du cœur. Ce cœur qui, malheureusement et prématurément, vient de le lâcher.

”

LES MOMENTS DE VIE

à Leyr

Chaque année, notre village partage des instants précieux :
des naissances qui apportent de la joie, des unions célébrées
et des hommages rendus à ceux qui nous ont quittés.



NAISSANCES

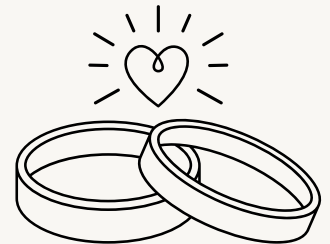
Bienvenue à :
Andréa RENOUARD
Jules SEQUEIRA
Maloé VAIRELLES

Nouveaux habitants ?
Vous venez de vous
installer à Leyr ?
N'hésitez pas à vous
présenter en mairie. Ce
sera l'occasion de faire
connaissance et de vous
informer sur les services
et la vie de la commune

MARIAGES

Projet de mariage ?
Anticipez vos démarches !
Pensez à contacter la
mairie dès que possible
pour connaître les
documents nécessaires et
réserver votre date de
cérémonie.

Aucun mariage n'a encore été
célébré sur la commune durant ce
semestre, mais plusieurs unions
sont déjà annoncées à l'approche
des beaux jours. La municipalité
adresse d'ores et déjà tous ses
vœux de bonheur aux futurs
mariés.



HOMMAGES

Nous adressons nos pensées aux
familles de :

Christiane BARBIER
René MONSIEUR
Dominique PREVALET

Et une pensée toute particulière à la famille de
Lucas VOIGNIER décédé le 9 mai, gendarme de
Seichamps, dans l'exercice de ses fonctions.

VIE MUNICIPALE

Présentation de la municipalité

Depuis mars 2026, que s'est-il passé dans notre commune ?

Le 20 mars 2026 a marqué l'installation du nouveau Conseil Municipal, la nomination de M. Franck Bridard en qualité de maire, ainsi que l'organisation des commissions municipales et leur répartition.

Des commissions municipales pleinement engagées

Au cœur de la vie communale, plusieurs commissions travaillent activement pour faire avancer les projets et améliorer le quotidien de tous.

La commission Finances / Administration / Énergie

Référent : M. Francis Laurent (3ème adjoint)

Membres : Les conseillers municipaux Damien Klughertz et Sophie Vergnat.

La commission Travaux / Urbanisme / Voirie / Sécurité

Référent : M. Cyril Herbuvaux (1er adjoint)

Membres : Les conseillers municipaux Bernard Sanchez, Laetitia Potin, Francis Laurent et Thierry Gurtner.

La commission Environnement / Forêt / Patrimoine / Fleurissement

Référent : M. Cyril Herbuvaux (1er adjoint)

Membres : Les conseillers municipaux Loïc Bergeret, Isabelle Guillaume et Charline Herbuvaux.

La commission Communication / Événements / Vie locale / Associations

Référente : Mme Nathalie Jacquel (2ème adjointe)

Membres : Les conseillers municipaux Sophie Vergnat, Vanessa Hagelberger et Isabelle Guillaume.

La commission École / Jeunesse / Sports

Référent : M. Thierry Gurtner (Conseiller Délégué)

Membres : Les conseillers municipaux Charline Herbuvaux, Virginie Brenger et Vanessa Hagelberger.

Communauté de communes Seille et Grand Couronné Conseil communautaire :

M. Franck Bridard et M. Cyril Herbuvaux

Syndicat Mixte des Eaux Seille et Moselle • Conseil syndical :

Titulaires : M. Franck Bridard, M. Bernard Sanchez

Suppléante : Mme Vanessa Hagelberger

Nos représentations dans les instances intercommunales



La commune assure une représentation au sein de différentes instances, afin de porter sa voix et participer aux décisions qui façonnent notre territoire.



Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un établissement public communal qui réunit élus et habitants engagés, nommés par le Maire, pour accompagner et soutenir les administrés au quotidien.

Présidence

Franck Bridard, Maire, assure la présidence du CCAS et Vanessa Hagelberger la vice-présidence.

Membres élus

Les conseillers municipaux : Vanessa Hagelberger - Loïc Bergeret - Charline Herbuvaux - Sophie Vergnat - Isabelle Guillaume - Laetitia Potin.

Membres non-élus

Agnès Vergnat - Alexandra Gatinet - Marcel Joyerot - Marie-Andrée Barbier - Virginie Bridard - Corinne Demange-Légrand.



Ensemble des membres du CCAS

LES MISSIONS DU CCAS

Au service de tous, le CCAS agit concrètement pour renforcer la solidarité et le lien social dans la commune en :

- **Soutenant les personnes en difficulté (aides financières, accompagnement social)**
- **Accompagnant les personnes âgées et isolées**
- **Aidant les familles dans leur quotidien**
- **Informant et orientant les administrés vers les dispositifs adaptés**
- **Favorisant l'inclusion et le lien social à travers des actions locales**





Première action du CCAS : les 90 ans de Mme Perrin Louise.

Mme Perrin, installée à Leyr depuis 1962, aujourd'hui à la Résidence « Les Hêtres » de Faulx, a construit sa vie auprès de son époux M. Perrin.

À cette occasion, le 21 avril 2026, des membres du CCAS sont venus lui rendre visite afin de lui offrir un bouquet de fleurs et un coffret de produits de beauté.

Les membres du CCAS ont été ravis de partager un moment chaleureux avec Mme Perrin, une personne particulièrement attachante et profondément liée à sa famille et aux échanges humains.



Visite des membres du CCAS pour l'anniversaire de Mme Perrin



Un très bel anniversaire.



**Parler, orienter,
accompagner : nous
sommes là pour vous.**

Besoin d'aide ? Des solutions existent près de chez vous !

Une permanence des **Restos du Cœur** est assurée chaque mercredi à **Jeandelaincourt**, dès **10h30**, dans les locaux du CCAS.

**Vous rencontrez des difficultés ?
Vous connaissez quelqu'un qui pourrait en avoir besoin ?**

👉 N'hésitez pas à nous contacter !

En lien avec Mme Lemaire, responsable du service itinérant de notre secteur, nous pouvons vous accompagner et vous mettre en relation afin de faciliter l'accès à ce dispositif solidaire.

Vous pouvez nous contacter via notre adresse mail : contact@mairie-de-leyr.fr

PRÉVENTION CANICULE

**Le CCAS de Leyr met en place un dispositif de prévention et d'accompagnement destiné aux personnes les plus vulnérables lors des épisodes de fortes chaleurs.
Ne restez pas isolé, si vous en ressentez le besoin, contactez-nous !**





LE CONSEIL MUNICIPAL

et le budget

Le conseil municipal, un lieu ouvert à tous

Les séances du conseil municipal sont publiques : chaque habitant peut librement y assister et découvrir les projets, décisions et échanges concernant la vie de notre commune.

La municipalité souhaite encourager les Leyroises et les Leyrois à participer à ces temps démocratiques importants pour la vie locale.

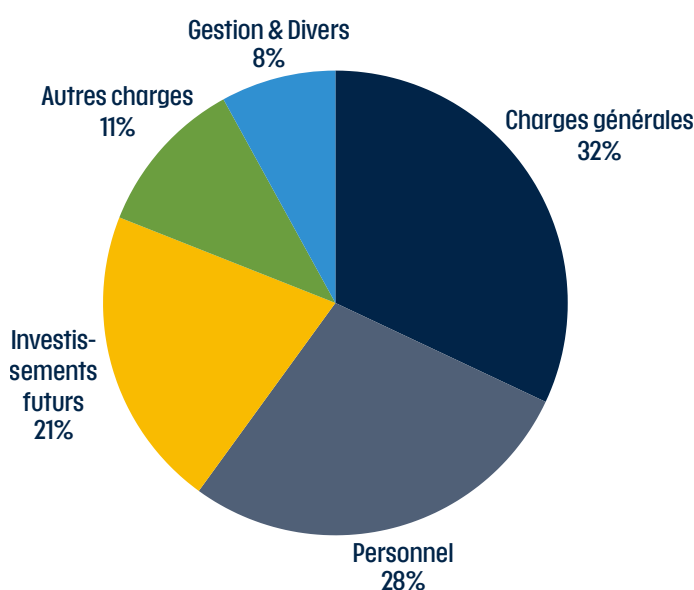
Retrouvez les délibérations du conseil municipal :

- sur le site internet de la commune : www.leyr.fr
- sur le panneau d'affichage communal

Un budget responsable pour l'avenir

Le budget 2026 a été construit avec un objectif clair : préserver la stabilité financière de la commune tout en préparant les projets des prochaines années. Grâce à une gestion rigoureuse, la commune conserve une situation financière saine et sans nouvel emprunt.

Où va l'argent de la commune ?



Les points forts :

- Charges de personnel maîtrisées
- Dette faible
- Aucun nouvel emprunt
- Bonne capacité d'autofinancement



2026 : une année de préparation

Les priorités à venir :

- Sécurisation des voiries
- Entretien du patrimoine communal
- Optimisation énergétique
- Renouvellement des équipements
- Préparation des projets 2027-2028

Fiscalité : une hausse modérée

Le conseil municipal a voté une légère augmentation de la fiscalité locale afin de préserver l'autofinancement de la commune. Cela représentera une évolution modérée de 3580 € supplémentaires pour la commune (soit une augmentation moyenne de 3,85 €/an/habitant).

👉 Objectif :

- maintenir les services publics sans recourir à l'emprunt.

La commune est saine financièrement et prépare l'avenir.

FERMETURE DE LA D90

Info circulation



Travaux sur la D90 : circulation fermée tout l'été

Afin d'améliorer la sécurité routière et de limiter les risques d'inondation sur la chaussée, d'importants travaux seront réalisés cet été sur la route départementale D90, à la sortie de Leyr en direction de Montenoisy.

Période des travaux :

du 6 juillet
au 31 août
2026

Circulation totalement fermée

La D90 sera interdite à tous les véhicules sur le tronçon concerné durant toute la durée des travaux. Cette fermeture concerne principalement l'axe reliant :

- **Leyr - Montenoisy**
- **et les communes empruntant habituellement cette liaison.**

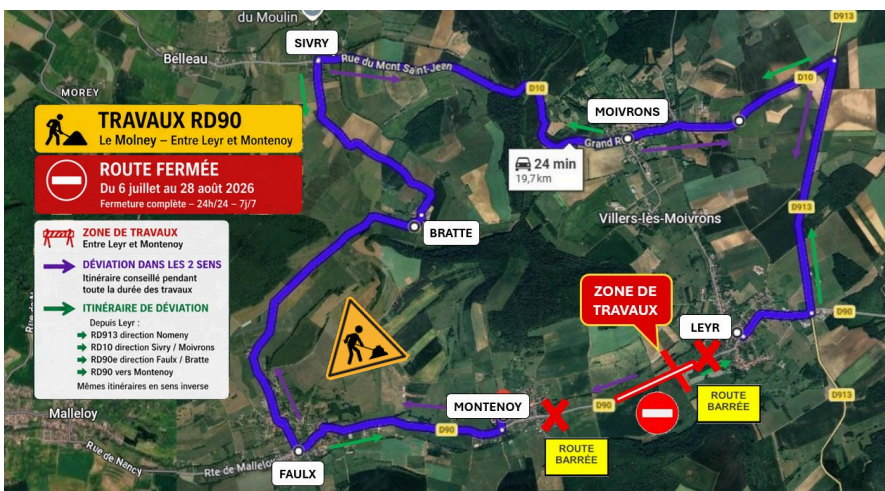
Pourquoi ces travaux ?



Lors d'épisodes orageux ou de fortes pluies, cette portion de route est régulièrement inondée, rendant la circulation dangereuse. Les travaux engagés ont pour objectif d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales et de sécuriser durablement cet axe routier.

Déviations et accès

Une déviation officielle sera mise en place pendant toute la durée du chantier. Les automobilistes souhaitant rejoindre Montenoisy ou les communes voisines devront impérativement emprunter les itinéraires de contournement indiqués sur la signalisation temporaire mise en place aux abords du chantier.



✗ L'accès à l'ancienne voie ferrée sera condamné.

Nous comptons sur votre compréhension face à la gêne occasionnée par ces travaux indispensables à la sécurité de tous.

Nous vous remercions pour votre civisme et pour le respect des règles de circulation.

TRAVAUX, CADRE DE VIE ET PROJETS EN COURS

Vie communale

Les différentes commissions municipales poursuivent leur travail afin d'améliorer le cadre de vie, la sécurité et l'entretien de notre commune.

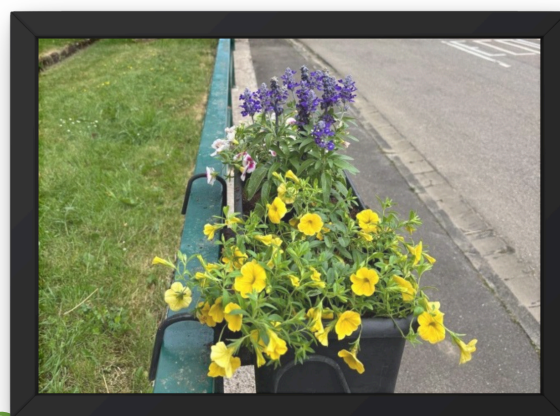
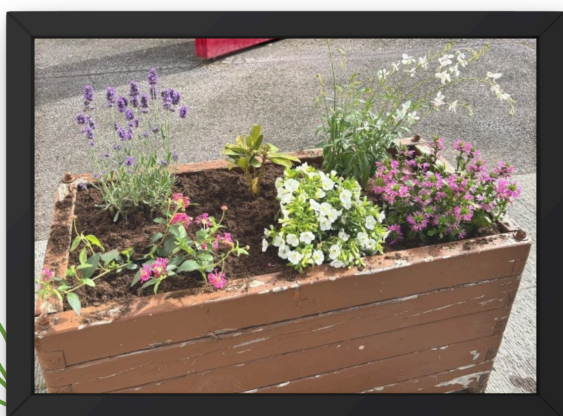


Fleurissement et Environnement

La commune poursuit ses actions d'embellissement et d'entretien :

- un nouveau plan de fleurissement a été préparé et réalisé,
- l'entretien des chemins communaux sera assuré après l'été,
- des travaux de taille et d'élagage sont prévus pour des raisons de sécurité courant août.

Une attention particulière est également portée à la propreté du village, avec l'identification de zones prioritaires et la réflexion sur le déplacement de certains équipements publics afin d'améliorer le confort de tous.



Voirie et Travaux

Plusieurs projets sont actuellement en cours de réflexion concernant la voirie et la sécurité routière :

- étude des problèmes de ruissellement et d'inondations dans le village,
- entretien des fossés et surveillance des zones sensibles,
- réflexion sur l'aménagement et la sécurisation de certains axes,
- amélioration de la circulation aux abords de l'église et de la salle polyvalente



Concernant les bâtiments communaux, plusieurs projets sont en cours :

- le remplacement de l'éclairage à la salle polyvalente,
- la rénovation de la salle annexe attenante à la salle polyvalente,
- une surveillance des fissures constatées à l'école,
- des réparations au bureau de poste,
- des études de faisabilité pour le bâtiment de la mairie.



Forêt et Patrimoine

Affouage :



Dans le cadre de l'entretien de nos forêts communales certaines adaptations sont nécessaires afin de respecter la protection d'espèces d'oiseaux présentes (milans) sur certains secteurs forestiers (bois des Cugnes).

Exceptionnellement, cette année, le fauchage et la taille des haies seront réalisés en même temps en raison de la période de nidification et de coûts de déplacement.

Concernant le cimetière, plusieurs projets sont à l'étude :

- mise à jour du plan du cimetière,
- réflexion sur un futur columbarium,
- amélioration du suivi administratif des concessions.



Enfin, une première action citoyenne pour la propreté du village a été organisée afin de sensibiliser chacun à la préservation de notre cadre de vie.

La municipalité remercie l'ensemble des élus et habitants impliqués dans ces démarches au service du village.

LA COMMUNE EN MOUVEMENT AU QUOTIDIEN

Vie locale

Une Communauté au Service des Élèves

Une belle réussite pour le Carnaval de l'école et le spectacle de marionnettes !

Vendredi 10 avril 2026, l'école Vincent Van Gogh a célébré son carnaval dans une ambiance festive, colorée et pleine de bonne humeur.

Grâce à l'implication des enseignantes et de l'Association des Parents d'Élèves (APE), créée en novembre 2025, les enfants ont pu vivre un magnifique moment de partage et de convivialité.

Les élèves ont enchanté les parents avec un superbe spectacle avant de prolonger cette belle journée dans le jardin autour d'un goûter convivial et de nombreux ateliers organisés par l'APE.



Vendredi 22 mai 2026, les enfants de maternelles et de CP ont eu le plaisir de présenter leur spectacle de marionnettes dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturelle mené au cours de cette année scolaire.



Un grand merci à toute l'équipe éducative, aux parents bénévoles ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à la réussite de ces projets !

Bravo à tous pour votre engagement et votre dynamisme au service des élèves et des familles.



Commémoration du 8 mai 1945

La commune de Leyr a rendu hommage aux femmes et aux hommes qui se sont battus pour la liberté et la paix, le vendredi 8 mai 2026.

Cette cérémonie a réuni élus, habitants, portes drapeaux, sapeurs-pompiers, élèves de l'école Vincent Van Gogh, autour d'un moment de recueillement et de transmission du devoir de mémoire.



En présence des sapeurs pompiers de la caserne de Jeandelaincourt



Marche des participants de la mairie au monument aux morts



M. le Maire entouré des portes drapeaux et des sapeurs pompiers de Jeandelaincourt

La présence des élèves accompagnés de leur enseignante et de leur famille a donné à ce moment de recueillement une dimension toute particulière.

Cette célébration s'est terminée autour d'un moment convivial offert par la municipalité.

Nous associons enfin par la pensée celles et ceux qui n'ont pu se déplacer, mais qui demeurent attachés aux valeurs de mémoire, de paix et de liberté que cette journée symbolise.

Ensemble, continuons à faire vivre le souvenir de celles et ceux qui se sont battus pour notre pays.



Acte citoyen du 16 mai : une belle mobilisation collective !

Près de 50 habitants ont répondu présents samedi 16 mai à l'appel de la municipalité pour une matinée d'entretien du cimetière.



Les bénévoles réunis devant le cimetière avant le début des travaux

Petits et grands se sont mobilisés dans un formidable élan de solidarité et de générosité.

Grâce à leur engagement, cette matinée a été un véritable moment d'entraide, de partage et de transmission de valeurs au service de notre commune.

Notre agent communal, M. Emmanuel Alcovero, ne pouvant assurer seul cette mission essentielle, la mobilisation des leyrois a été précieuse.

Cette implication a redonné à notre cimetière toute l'attention et le respect qu'il mérite, afin qu'il reste un lieu de recueillement digne pour celles et ceux qui y reposent.



Habitants et bénévoles mobilisés pour l'entretien et le nettoyage du site



Le cimetière communal après l'intervention des participants

Au-delà du travail accompli, cette matinée a une nouvelle fois démontré la force du collectif et l'attachement profond que nous partageons pour notre village.

La municipalité de Leyr tient à adresser ses plus sincères remerciements à l'ensemble des habitants pour leur présence, leur énergie et leur bonne humeur !

ZOOM SUR LE QUARTIER DU MOLNEY

Fête des voisins

La fête des voisins, une tradition qui rassemble !

Le 9 mai 2026, le quartier du Molney a une nouvelle fois célébré la convivialité à l'occasion de sa traditionnelle fête des voisins.

Cette année marquait la 16^{ème} édition de ce rendez-vous devenu incontournable dans la vie du quartier. Seule l'année 2021, en raison de la crise sanitaire, avait empêché les habitants de se retrouver.

Sous un soleil généreux et dans une ambiance chaleureuse, près de 40 participants, âgés de 2 à 90 ans, se sont réunis pour partager un moment simple et convivial. Une belle illustration de l'esprit intergénérationnel qui anime le Molney depuis de nombreuses années.

Au programme de cette journée festive : jambon braisé pour le repas du midi, salades et desserts confectionnés par les habitants, puis grillades le soir pour prolonger les échanges jusque tard dans la soirée ...



Le concours de pétanque a animé l'après-midi et ce sont Vanessa et Virginie qui ont remporté le trophée du Molney, offrant une belle victoire à une équipe 100 % féminine.

Cette fête des voisins illustre surtout la solidarité et le dynamisme du quartier. Un rendez-vous attendu par tous, qui permet de renforcer les liens entre générations et de faire vivre l'esprit de proximité qui caractérise le quartier du Molney.



Une belle réussite pour cette 16^{ème} édition, qui confirme une fois encore que la convivialité reste une valeur forte au cœur de notre commune.



Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire parvenir vos témoignages et vos photos afin de partager ces agréables moments avec l'ensemble des habitants de la commune.

Nous serons ravis de mettre en valeur vos souvenirs et de les faire découvrir à tous. Transmettez les nous à l'adresse mail de la mairie !

AGIR AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

Cadre de vie



Ensemble, gardons notre village propre et agréable à vivre

Afin de préserver ensemble la qualité de vie de notre village et son cadre agréable, nous souhaitons rappeler quelques règles simples de citoyenneté et de respect du bien commun.

Notre agent communal œuvre chaque jour avec sérieux et engagement pour entretenir les espaces publics.

Cependant, il ne peut, à lui seul, assurer l'ensemble des tâches nécessaires au maintien de la propreté et de l'entretien de toute notre commune. C'est pourquoi nous avons besoin de l'implication et du civisme de chacun.

Quelques gestes simples permettent de contribuer efficacement à un village propre et agréable à vivre :

Respect des horaires autorisés pour les travaux de tonte et de bricolage bruyants afin de préserver la tranquillité de tous :

- du lundi au vendredi (sauf jours fériés) : de 8h00 à 20h00 ;
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h uniquement.



Les feux sont interdits conformément à la réglementation en vigueur et pour des raisons évidentes de sécurité.



Merci de **tenir vos chiens en laisse** sur l'espace public et de veiller au **ramassage des déjections canines**.



Afin de nous aider à conserver un **village propre et accueillant**, nous remercions chacun de **participer à l'entretien des usoirs, trottoirs et caniveaux devant sa propriété**.



Ces petits gestes du quotidien, lorsqu'ils sont réalisés par tous, font une réelle différence pour notre commune.

Nous savons pouvoir compter sur votre sens des responsabilités et votre attachement à notre village. Ensemble, dans un esprit de solidarité et de respect, continuons à faire de notre commune un lieu accueillant, propre et agréable pour tous.

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension et votre engagement citoyen.

PRÉVENTION ET VIGILANCE

Cadre de vie

Vigilance en présence de frelons

La présence de frelons ayant été signalée sur la commune, nous appelons chacun à la plus grande vigilance. En cas de découverte d'un nid ou de présence importante de frelons, merci de prévenir rapidement notre référent **M. Thierry Gurtner, en contactant directement la mairie.**

RAPPEL IMPORTANT

Afin d'éviter tout risque d'accident, il est fortement déconseillé :

- de s'approcher d'un nid,
- de tenter de le détruire soi-même,
- de provoquer ou de déranger les insectes,
- d'utiliser des produits inadaptés sans intervention professionnelle.



Les frelons peuvent devenir particulièrement agressifs lorsqu'ils se sentent menacés. Il est donc essentiel de garder ses distances et de signaler rapidement toute situation suspecte.

Sécurité & Opération Tranquillité Vacances

À l'approche des congés d'été, la municipalité rappelle quelques gestes simples pour contribuer à la sécurité et à la tranquillité de notre commune.

Vous partez en vacances ? Pensez à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) via le site <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34634>. Ce dispositif permet aux forces de l'ordre d'effectuer des passages réguliers aux abords de votre domicile pendant votre absence.



SÉCURITÉ
Partez l'esprit tranquille !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant votre absence, la gendarmerie peut surveiller votre domicile à travers des passages réguliers.
Un service gratuit pour plus de sérénité.

Quelques conseils utiles avant votre départ :

- vérifiez la fermeture des portes et fenêtres,
- évitez d'annoncer votre absence sur les réseaux sociaux,
- faites relever votre courrier si possible,
- informez un voisin de confiance de votre absence.

La vigilance et la solidarité entre voisins restent essentielles pour prévenir les cambriolages et les actes malveillants.

Gendarmerie de Nomeny :
03 83 31 30 11
Urgence : 17 ou 112

Votre vigilance et votre coopération restent primordiales pour préserver la sécurité de chacun.

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

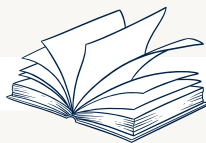
Événements



Cadeau des futurs élèves de 6ème le 19 juin 2026

Le CCAS organisera un moment convivial pour célébrer l'entrée en 6ème des élèves actuellement scolarisés en CM2 inscrits ou non à l'école de Leyr. Cette initiative inclus l'intégralité des enfants de notre commune.

À cette occasion, un temps d'échange autour d'un verre sera proposé aux familles. Une invitation sera adressée prochainement.

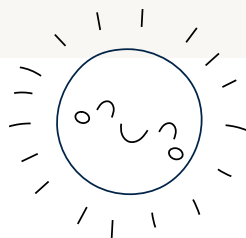


Fête de l'École - Samedi 20 juin 2026

L'année scolaire se terminera avec la fête de l'école, organisée grâce à l'implication de l'Association des Parents d'Élèves, des enseignantes, des élèves et des parents.

Au programme : sourires, animations, partage et bonne humeur pour célébrer ensemble une année riche en apprentissages et en souvenirs ! Les enfants auront le plaisir de présenter leurs réalisations et de profiter d'un moment festif entourés de leurs familles et amis.

Une belle occasion de se retrouver avant les vacances d'été dans une ambiance chaleureuse et festive.



Inscriptions scolaires ouvertes !

Les inscriptions pour la scolarisation des enfants sont ouvertes. Pour toute information concernant les modalités, vous pouvez contacter la mairie ou vous présenter directement, sans rendez-vous, selon les horaires d'ouverture. Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Fête de la Saint-Jean - Samedi 27 juin

Le foyer rural vous donne rendez-vous le samedi 27 juin pour célébrer l'arrivée de l'été et fêter la Saint-Jean dans une ambiance conviviale et festive. Au programme : buvette tenue par le foyer, deux food trucks, animation musicale avec un groupe en live et, sous réserve de l'autorisation préfectorale, le traditionnel bûcher de la Saint-Jean.

Entrée gratuite - venez nombreux partager ce moment de convivialité !



Accueil Collectif de Mineurs (ACM) du 3 au 21 août 2026



Le centre aéré accueillera les enfants 3 à 12 ans durant les vacances d'été avec de nombreuses activités au programme.

Les modalités d'inscription et les informations pratiques sont disponibles sur le site www.leyr.fr rubrique "enfance et jeunesse".

Fête Patronale - Samedi 05 septembre 2026



La commune vous donne rendez-vous pour sa traditionnelle fête patronale le samedi 5 septembre 2026.

Petits et grands pourront profiter de la fête foraine et de ses attractions du samedi 5 au mardi 8 septembre dans une ambiance familiale et conviviale. Le Foyer Rural sera également présent pour assurer l'espace restauration et permettre à chacun de partager un moment autour d'un repas ou d'une gourmandise. Et pour clôturer cette belle soirée, ne manquez pas notre incontournable feu d'artifice, toujours très attendu.

Une soirée festive et conviviale à ne surtout pas manquer !

Commémoration : Cérémonie du 11 novembre 2026



Cette cérémonie rend hommage à l'armistice de 1918, marquant la fin de la Première Guerre mondiale, et permet de se souvenir des combattants ainsi que des valeurs de paix et de mémoire. Un rendez-vous sera prévu devant la mairie afin de se rendre ensemble au monument de notre village, suivi d'un moment de convivialité autour d'un vin d'honneur.

Repas des Aînés le 22 novembre 2026 à 12h



Le CCAS aura le plaisir de réunir les aînés de la commune pour un moment chaleureux et festif autour d'un repas convivial et d'une après-midi musicale.

Plus d'informations et modalités d'inscription à venir.

Comment joindre la Mairie ?

Accueil du public : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

E-mail : contact@mairie-de-leyr.fr

Téléphone : 03.83.31.85.62

Site internet : www.leyr.fr

Page Facebook : Commune de Leyr

Adresse : Place Jacques-Callot 54760 Leyr



LES CHRONIQUES DE *Leyr*



Chères Leyroises, chers Leyrois,

Ainsi s'achève le bulletin municipal des Chroniques de Leyr... ✨

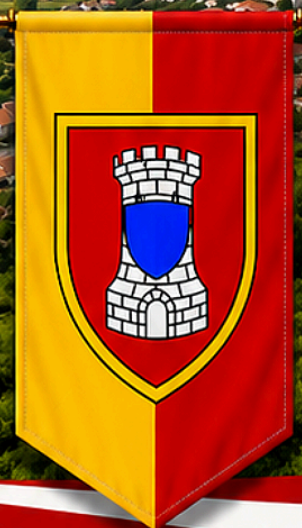
Au fil des jours et des saisons, notre village continue d'écrire, avec vous tous, une histoire faite de **partage, d'engagement et de moments précieux.**

Entre élans de **solidarité**, instants de mémoire et rendez-vous conviviaux, chacun et chacune contribue à faire vivre l'âme de Leyr ❤️. Et si chaque événement est unique, c'est bien **l'esprit collectif** qui les rend inoubliables.

Puisse cette belle énergie continuer de **nous rassembler** encore longtemps... et inspirer les prochaines pages de nos chroniques.

D'ici là, **prenez soin** de vous et de ceux qui vous entourent.

La plume des Chroniques de Leyr ✍️



*Un village,
une histoire,
un avenir ensemble*

